

CONTENTIEUX DE LA RESPONSABILITÉ DES INTERMÉDIAIRES D'ASSURANCE

Référence : DL296E	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
-----------------------	---------	-------------------	---------------------------	----------------------------

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Adopter des bonnes pratiques pour éviter la mise en jeu de sa responsabilité professionnelle d'intermédiaire en assurance

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements [cliquez ici](#) ou [contactez-nous](#)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Formateur(s) :

Titulaire d'un Master 2 en droit privé général et d'un Master 2 en droit des assurances, Jennifer KNAFOU est avocate au Barreau de Paris depuis 2014 et associée au sein du Cabinet SALPHATI AVOCATS. Son activité professionnelle s'est dès l'origine orientée vers le conseil et la défense des intermédiaires d'assurance et des conseils en gestion de patrimoine.

Jennifer KNAFOU a ainsi développé une véritable expertise en matière de droit des assurances et de droit de l'intermédiation des professions réglementées.

Les plus de la formation :

Bien que tiers aux contrats d'assurances, les intermédiaires sont des acteurs incontournables du monde de l'assurance et plus spécifiquement de la distribution de produits d'assurance. Interlocuteurs privilégiés des assurés, le statut et le rôle précis de ces professionnels restent pourtant encore aujourd'hui assez peu connus. Pourtant que ce soit pour les besoins de son activité professionnelle ou dans le cadre de sa vie privée, qui n'a jamais poussé la porte d'une agence générale d'assurance ou d'un cabinet de courtage pour souscrire un contrat d'assurance ? Ce module a donc pour objectif de dépasser la notion abstraite « d'intermédiation en assurance » en l'appréhendant sous un angle tant théorique que pratique à travers des exemples concrets.

PROGRAMME

E. Contentieux de la responsabilité des intermédiaires d'assurance (15 mn)

1. Comprendre le contentieux de l'intermédiation en assurance et les cas de mise en cause de responsabilité de ces professionnels à travers l'étude de quelques décisions de justice

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Validation des acquis :

Comment est-elle évaluée ?

Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !

Comment cette formation est-elle validée ?

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ;

Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ;

Téléchargé et consulté le support de conférence ;

Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ;

Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Validation DDA

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

Personnalisation parcours :

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocoons, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté".

Vous avez dit webcocoons ? Tout à fait ! Le webcocoons est notre couteau suisse, professionnel de

l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

Fiche identité :

Cette formation a été écrite et conçue en 2021 et est la propriété d'Ifpass Services.

Elle contient les éléments suivants :

1. 1 séquence vidéo (durée totale d'environ 6 minutes)
2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin", de quelques pages à télécharger
3. 1 quiz final de 7 questions

PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne désirant découvrir le secteur de l'intermédiation en assurance et comprendre les spécificités de cette profession règlementée.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels :

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.
Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 01/05/2025 à 09:59